

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Advanced e-Technologies « AeTECH »

03 Rue des Métiers, Charguia II, Z.I Ariana Aéroport 2035 Tunis Carthage

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 décembre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Nouredine Ben Arbia (Horwath ACF).

BILAN
AeTECH
Arrêté au 31 décembre 2019
(exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	Notes	31 décembre	
		2019	2018
<u>Actifs Non courants</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		453 398	453 398
Amt : Immobilisations incorporelles		(410 076)	(375 088)
	1	43 322	78 310
Immobilisations corporelles		2 115 272	2 072 044
Amt : Immobilisations corporelles		(1 823 449)	(1 655 630)
	1	291 823	416 414
Immobilisations financières		252 846	297 865
Prov : Immobilisations financières		(237 038)	(206 626)
	2	15 808	91 240
Total des actifs immobilisés		350 952	585 963
Autres actifs non courants	3	6 316	13 515
Total des actifs non courants		357 268	599 478
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		1 113 015	1 236 112
Prov : Stocks		(594 352)	(584 229)
	4	518 663	651 884
Clients et comptes rattachés		4 519 330	6 579 610
Prov : Clients et comptes rattachés		(1 695 599)	(1 612 222)
	5	2 823 731	4 967 389
Autres actifs courants		1 060 777	1 265 825
Prov : Autres actifs courants		(81 383)	(74 772)
	6	979 395	1 191 053
Placements et autres actifs financiers		0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	7	3 058	279 025
Total des actifs courants		4 324 846	7 089 350
Total des actifs		4 682 115	7 688 829

BILAN
AeTECH
Arrêté au 31 décembre 2019
(exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et Passifs	Notes	31 décembre	
		2019	2018
<u>Capitaux propres</u>			
<i>Capital social</i>		2 223 334	2 223 334
<i>Réserve légale</i>		164 000	164 000
<i>Prime d'émission</i>		2 916 670	2 916 670
<i>Résultats reportés</i>		(10 163 530)	(7 876 352)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(4 859 526)	(2 572 348)
<i>Résultat de l'exercice</i>		(226 281)	(2 287 178)
Total des capitaux propres	8	(5 085 807)	(4 859 526)
<u>Passifs</u>			
Passifs non courants			
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	9	508 677	157 782
<i>Autres passifs non courants(*)</i>	10	771 705	826 535
Total des passifs non courants		1 280 382	984 316
Passifs courants			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	11	4 303 436	5 766 588
<i>Autres passifs courants(*)</i>	12	2 390 770	3 372 086
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	7	1 793 333	2 425 364
Total des passifs courants		8 487 539	11 564 038
Total des passifs		9 767 921	12 548 354
Total des capitaux propres et des passifs		4 682 115	7 688 829

(*) Les dettes sur les échéanciers fiscaux et de la CNSS sont désormais réparties en long et court terme (autres passifs non courants et autres passifs courants). Les données au 31 décembre 2018 ont été ajustés en conséquence pour les besoins de comparabilité.

ETAT DE RESULTAT
AeTECH
Période du 1er janvier au 31 décembre 2019
(exprimé en Dinars Tunisien)

		Du 1er janvier Au 31 décembre	
	Notes	2019	2018
Produits d'exploitation			
Produits d'exploitation	13	7 133 958	9 980 708
Autres produits d'exploitation	14	40 846	39 789
Total des produits d'exploitation		7 174 804	10 020 496
Charges d'exploitation			
Achats consommés	15	4 527 513	8 377 282
Charges de personnel	16	1 418 368	1 692 393
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	415 260	568 939
Autres charges d'exploitation	18	775 893	1 056 607
Total des charges d'exploitation		7 137 033	11 695 221
Résultat d'exploitation		37 770	(1 674 724)
Charges financières nettes	19	(315 727)	(657 634)
Produits des placements		0	0
Autres gains ordinaires	20	77 925	139 122
Autres pertes ordinaires	21	(11 173)	(71 235)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(211 206)	(2 264 471)
Impôt sur les sociétés	22	(15 075)	(22 708)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(226 281)	(2 287 178)
Eléments extraordinaires		0	0
Résultat net de l'exercice		(226 281)	(2 287 178)
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		0	0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		(226 281)	(2 287 178)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AeTECH
Période du 1er janvier au 31 décembre 2019
(exprimé en Dinars Tunisien)

	<i>Notes</i>	<i>Du 1er janvier</i>	<i>Au 31 décembre</i>
		2019	2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net après modifications comptables		(226 281)	(2 287 178)
Ajustements pour:			
<i>Amortissements et provisions</i>		374 414	529 150
<i>Variation des:</i>			
* <i>Stocks</i>		123 097	626 905
* <i>Créances</i>		2 060 280	371 872
* <i>Autres actifs</i>		205 047	35 550
* <i>Fournisseurs et autres dettes</i>		(2 618 933)	2 993 810
* <i>Plus ou moins-value de cession</i>		(8 000)	(46 153)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(90 374)	2 223 956
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
<i>Déc. affectés à l'acquisition d'immo. Corp. & incorp.</i>		(53 228)	(56 096)
<i>Enc. affectés à la cession d'immo. Corp. & incorp.</i>		8 000	117 100
<i>Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations financières</i>		(10 500)	(13 059)
<i>Enc. provenant de la cession d'immobilisations financières</i>		55 520	1 700
<i>Charges à répartir</i>		(5 107)	(8 734)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(5 316)	40 911
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
<i>Encaissements provenant des emprunts</i>		560 000	0
<i>Décaissements provenant des emprunts</i>		(305 291)	(242 329)
<i>Variation des intérêts courus sur emprunts</i>		(5 813)	(587)
<i>Variation crédits de mobilisation</i>		(9 000)	0
<i>Variation des financements en devise</i>		(78 297)	(519 320)
<i>Encaissement provenant des placements</i>		0	10 670
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		161 599	(751 566)
Variation de trésorerie	23	65 909	1 513 301
Trésorerie au début de l'exercice	23	(1 627 712)	(3 141 014)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	23	(1 561 803)	(1 627 712)

Schéma intermédiaire de gestion
AeTECH
Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019
(exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS			CHARGES		SOLDES			
	31/12/19	31/12/18		31/12/19	31/12/18		31/12/19	31/12/18
Revenus	7 133 958	9 980 708	Achats de marchandises consommés	4 527 513	8 377 282			
Autres produits d'exploitation	40 846	39 789						
<i>Production</i>	<i>7 174 804</i>	<i>10 020 496</i>	<i>Achats consommés</i>	<i>4 527 513</i>	<i>8 377 282</i>	<i>Marge commerciale</i>	<i>2 647 291</i>	<i>1 643 215</i>
Marge commerciale	2 647 291	1 643 215	Autres charges externes (Hors impôts)	693 845	984 236			
<i>Sous total</i>	<i>2 647 291</i>	<i>1 643 215</i>	<i>Sous total</i>	<i>693 845</i>	<i>984 236</i>	<i>Valeur ajoutée brute</i>	<i>1 953 446</i>	<i>658 979</i>
Valeur ajoutée brute	1 953 446	658 979	Impôts et taxes	82 048	72 371			
			Charge de personnel	1 418 368	1 692 393			
<i>Sous total</i>	<i>1 953 446</i>	<i>658 979</i>	<i>Sous total</i>	<i>1 500 416</i>	<i>1 764 764</i>	<i>Excédent brut d'exploitation</i>	<i>453 030</i>	<i>(1 105 785)</i>
Excédent brut d'exploitation	453 030	(1 105 785)	Charges financières	315 727	657 634			
Autres gains ordinaires	77 925	139 122	Dotation aux amort& aux provisi°	415 260	568 939			
Produits financiers	0	0	Autres pertes ordinaires	11 173	71 235			
			Impôt sur les bénéfices	15 075	22 708			
<i>Sous total</i>	<i>530 955</i>	<i>(966 663)</i>	<i>Sous total</i>	<i>757 236</i>	<i>1 320 515</i>	<i>Résultat des activités ordinaires</i>	<i>(226 281)</i>	<i>(2 287 178)</i>
Résultat des activités ordinaires	(226 281)	(2 287 178)	Eléments extraordinaires	0	0			
						<i>Résultat net de l'exercice</i>	<i>(226 281)</i>	<i>(2 287 178)</i>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à 500.000 DT, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de 150.000 DT pour être porté à 650.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de 270.000 DT pour le porter à 920.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de 720.000 DT pour le porter de 920.000 DT à 1.640.000 DT et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de 184.000 DT, par incorporation de la réserve extraordinaire de 100.000 DT et d'une partie de la réserve légale pour 84.000 DT et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation,
- Un montant de 536.000 DT, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de 36.000 DT, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour 300.000 DT, soit 30.000 actions et 200.000 DT, soit 20.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05 Septembre 2012, a décidé de réduire la valeur nominale de l'action au montant de 1 dinar. Le capital social est devenu composé de 1.640.000 actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune.

La proposition du Conseil d'Administration du 27 Août 2012, approuvée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 05 Septembre 2012, d'introduire les actions de la société au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis a été concrétisée durant l'exercice 2013. En date du 05 février 2013, le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'Admission au Marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société.

L'introduction au marché alternatif de la cote de la bourse a été effectuée par la mise sur le marché de 583.334 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune, au prix d'introduction de 6 dinars. La clôture des souscriptions a été réalisée en date du 12 Mars 2013 et le démarrage des négociations des actions nouvelles a été réalisé en date du 05 avril 2013.

La société a pour objet la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement. La société est également un distributeur des produits Ooredoo.

Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

II. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

III. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

III.1. Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêté des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

III.2. Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

▪ Logiciels (linéaire)	33%
▪ Agencements & aménagements (linéaire)	10%
▪ Équipements de bureau (linéaire)	10-20%
▪ Matériel informatique	33,33%
▪ Matériel de transport	20%
▪ Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 200 sont amorties au taux de 100%.

III.3. Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

III.4. Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

III.5. Principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2018 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de prudence ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus.

IV. NOTES DU BILAN

Note 1 : Immobilisations Incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 01/01/2019 au 31/12/2019 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes			Solde au 31/12/19	Amortissements			Solde au 31/12/19	VCN	
	31/12/18	Acquisi°	Cession		31/12/18	Dotation	Cession		Au 31/12/18	Au 31/12/19
Licences & Logiciels	181 370	0	0	181 370	(150 593)	(18 321)	0	(168 914)	30 776	12 455
Site WEB	7 828	0	0	7 828	(7 828)	(0)	0	(7 828)	0	0
Fonds commercial	250 000	0	0	250 000	(216 667)	(16 667)	0	(233 333)	33 333	16 667
Immobilisations incorporelles en cours	14 200	0	0	14 200	0	0	0	0	14 200	14 200
Total des immobilisations incorporelles	453 398	0	0	453 398	(375 088)	(34 988)	0	(410 076)	78 310	43 322
Constructions	0	0	0	0	0	(0)	0	0	0	0
Agencements, Aménagements et installa°	116 746	43 983	0	160 730	(57 847)	(16 916)	0	(74 763)	58 900	85 967
Installation téléphonique	121 506	2 250	0	123 756	(98 361)	(2 911)	0	(101 272)	23 145	22 484
Matériel et outillage	97 566	0	0	97 566	(93 457)	(1 333)	0	(94 791)	4 109	2 776
Matériel de transport	999 720	0	(10 000)	989 720	(725 712)	(126 680)	10 000	(842 392)	274 008	147 328
Mobilier, Matériels de bureau	146 935	0	0	146 935	(133 371)	(4 438)	0	(137 810)	13 564	9 125
Matériel informatique	589 570	6 995	0	596 565	(546 881)	(25 541)	0	(572 422)	42 689	24 143
Total des immobilisations corporelles	2 072 044	53 228	(10 000)	2 115 272	(1 655 630)	(177 820)	10 000	(1 823 449)	416 414	291 823
Total des immobilisations	2 525 442	53 228	(10 000)	2 568 670	(2 030 718)	(212 807)	10 000	(2 233 525)	494 724	335 144

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent à la clôture de l'exercice 2019 un montant net de D : 15 808 contre D : 91 240 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Titres de participation GLOBAL TELECOM NETWORKING	200 000	200 000	0
Dépôt et cautionnements	52 846	97 865	(45 020)
<u>Total immobilisations financières brutes</u>	<u>252 846</u>	<u>297 865</u>	<u>(45 020)</u>
Prov : Immobilisations financières	(237 038)	(206 626)	(30 412)
<u>Total Immobilisations financières</u>	<u>15 808</u>	<u>91 240</u>	<u>(75 432)</u>

Note 3 : Autres actifs non courants

Les Autres actifs non courants qui correspondent à des charges à répartir relatives aux frais d'homologation de produits totalisent à la clôture de l'exercice 2019 un montant net de D : 6 316 contre D : 13 515 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>Valeur brute 31/12/2018</i>	<i>Charges à répartir ex 2019</i>	<i>Résorption antérieures</i>	<i>Résorption exercice 2019</i>	<i>VCN 31/12/2019</i>	<i>VCN 31/12/2018</i>
Charges à répartir	31 811	5 107	(18 296)	(12 306)	6 316	13 515
<u>Total Autres actifs non courants</u>	<u>31 811</u>	<u>5 107</u>	<u>(18 296)</u>	<u>(12 306)</u>	<u>6 316</u>	<u>13 515</u>

Note 4 : Stocks

Les stocks totalisent au 31 décembre 2019 D : 518 663 contre D : 651 884 à la fin de l'exercice 2018 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Stocks solution	1 011 864	1 106 272	(94 408)
Stocks distribution	101 151	129 840	(28 689)
<u>Total Stocks</u>	<u>1 113 015</u>	<u>1 236 112</u>	<u>(123 097)</u>
Provision des stocks	(594 352)	(584 229)	(10 124)
<u>Total Stocks</u>	<u>518 663</u>	<u>651 884</u>	<u>(133 221)</u>

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2019 D : 2 823 731 contre D : 4 967 389 à la fin de l'exercice 2018 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Clients ordinaires	2 195 141	4 419 865	(2 224 724)
Clients douteux	1 877 975	1 769 283	108 692
Clients factures à établir	446 214	390 462	55 752
<u>Total clients bruts</u>	<u>4 519 330</u>	<u>6 579 610</u>	<u>(2 060 280)</u>
Prov : Clients douteux	(1 695 599)	(1 612 222)	(83 377)
<u>Total Clients et comptes rattachés</u>	<u>2 823 731</u>	<u>4 967 389</u>	<u>(2 143 657)</u>

Note 6 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent à la clôture de l'exercice 2019 un montant de D : 979 395 contre D : 1 191 053 à la fin de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Personnel à l'actif	9 721	12 761	(3 040)
Fournisseurs débiteurs	73 592	125 528	(51 936)
Opérations sur achats/ventes de cartes	0	116	(116)
Etat, impôts et taxes à l'actif	627 037	797 884	(170 848)
Charges constatées d'avance	191 058	144 209	46 849
Débiteurs divers	159 370	185 326	(25 956)
<u>Total autres actifs courants bruts</u>	<u>1 060 777</u>	<u>1 265 825</u>	<u>(205 047)</u>
Provision des autres actifs courants	(81 383)	(74 772)	(6 611)
<u>Total Autres actifs courants</u>	<u>979 395</u>	<u>1 191 053</u>	<u>(211 658)</u>

Note 7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2019 à D : 3 058 contre D : 279 025 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Banques (*)	0	227 232	(227 232)
Caisses	2 051	11 983	(9 932)
Chèques en caisse	18 778	18 778	0
Chèques à l'encaissement	1 007	5 334	(4 327)
Effets à l'encaissement	0	9 498	(9 498)
Virements internes	0	6 202	(6 202)
<i>Total des liquidités et équivalents bruts</i>	<i>21 835</i>	<i>279 025</i>	<i>(257 190)</i>
Provision pour dép liquidités et équivalents de liquidités	(18 778)	0	(18 778)
<i>Total Liquidités et équivalents de liquidités</i>	<i>3 058</i>	<i>279 025</i>	<i>(275 968)</i>

Note 7 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2019 à D : 1 793 333 contre D : 2 425 364 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Crédits de mobilisation	0	9 000	(9 000)
Échéances à moins d'un an sur emprunts	143 299	261 955	(118 656)
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	65 805	119 636	(53 830)
Échéances impayées sur emprunts et crédit-bail	0	43 336	(43 336)
Intérêts courus sur emprunts	590	6 403	(5 813)
Financements en devise	0	78 297	(78 297)
Virements internes	18 071	0	18 071
Banques (*)	1 565 568	1 906 738	(341 170)
<i>Total Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	<i>1 793 333</i>	<i>2 425 364</i>	<i>(632 032)</i>

(*) Banques :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Banque Attijari	(199 844)	169 118	(368 963)
Banque BNA	(761 406)	(759 901)	(1 505)
Banque AB	(18 322)	(396 106)	377 784
Banque BT	(31 340)	(63 228)	31 889
Banque STB	(526 546)	(687 502)	160 957
Banque UIB	(28 110)	58 113	(86 223)
<i>Total Banques</i>	<i>(1 565 568)</i>	<i>(1 679 506)</i>	<i>113 939</i>

Note 8 : Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 31 décembre 2019 un solde négatif de D : 5 085 807 contre un solde négatif de D : 4 859 526 au 31 décembre 2018 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Capital social	2 223 334	2 223 334	0
Réserve légale	164 000	164 000	0
Prime d'émission	2 916 670	2 916 670	0
Résultats reportés	(10 163 530)	(7 876 352)	(2 287 178)
<u>Résultat de l'exercice</u>	<u>(226 281)</u>	<u>(2 287 178)</u>	<u>2 060 897</u>
<u>Total Capitaux propres</u>	<u>(5 085 807)</u>	<u>(4 859 526)</u>	<u>(226 281)</u>

Le capital initial de la société s'élève à D : 500 000, divisés en 50 000 actions de 10 dinars chacune. Il a été libéré du quart à la souscription et le reliquat a été libéré au cours de l'exercice 2003.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de D : 150 000 pour être porté à D : 650 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 juin 2004, a décidé d'augmenter le capital social de la société de D : 270 000 pour le porter à D : 920 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007 a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 720 000 pour le porter de D : 920 000 à D : 1 640 000 et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de D : 184 000, par incorporation de la réserve extraordinaire de D : 100 000 et d'une partie de la réserve légale pour D : 84 000 et ce par création de 18 400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.
- Un montant de D : 536 000, par apport en numéraire et la création de 53 600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de D : 36 000 dinars, soit 3 600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour D : 300 000, soit 30 000 actions et D : 200 000, soit 20 000 actions.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 3 Janvier 2013, a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 583 334 pour le porter de D : 1 640 000 à D : 2 223 334 et ce par l'émission de 583.334 nouvelles actions.

Note 9 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées présentent au 31 décembre 2019 un solde de D : 508 677 contre D : 157 782 au 31 décembre 2018 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Emprunts AFD	0	50 000	(50 000)
Emprunts STB	0	4 867	(4 867)
Emprunts Amen Bank	471 568	0	471 568
Emprunts Leasing	37 109	102 915	(65 805)
Total Emprunts et dettes assimilées	508 677	157 782	350 896

Note 10 : Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants présentent au 31 décembre 2019 un solde de D : 771 705 contre D : 826 535 au 31 décembre 2018 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Dettes échéancier fiscal à plus d'un an	594 765	826 535	(231 769)
Dettes échéancier CNSS à plus d'un an	176 939	0	176 939
Total Autres passifs non courants	771 705	826 535	(54 830)

Les dettes sur les échéanciers fiscaux et de la CNSS sont désormais réparties en long et court terme (autres passifs non courants et autres passifs courants). Les données au 31 décembre 2018 ont été ajustés en conséquence pour les besoins de comparabilité.

Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent à la clôture de l'exercice 2019 D : 4 303 436 contre D : 5 766 588 à la fin de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Fournisseurs d'exploitation	3 587 215	3 538 625	48 590
Fournisseurs d'immobilisations	0	8 832	(8 832)
Fournisseurs, effets à payer	765 000	2 159 421	(1 394 421)
Fournisseurs, factures & avoirs non parvenues	(48 778)	59 710	(108 488)
Total Fournisseurs et comptes rattachés	4 303 436	5 766 588	(1 463 151)

Note 12 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2019 D : 2 390 770 contre D : 3 372 086 à la clôture de l'exercice 2018. Ils se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Personnel	277 876	419 126	(141 250)
CNSS et organismes sociaux	235 090	570 603	(335 514)
Dette échéancier CNSS à moins d'un an(*)	143 763	56 225	87 538
Provision pour congés payés	129 022	112 926	16 097
Etat, impôts et taxes(**)	178 383	257 672	(79 289)
Dette échéancier fiscal à moins d'un an(*)	564 360	289 206	275 154
Obligations cautionnées	0	11 401	(11 401)
Charges à payer	382 567	332 611	49 956
Produits constatés d'avance	130 524	124 326	6 198
Créditeurs divers	2 558	0	2 558
Compte courant Ecotech	290 434	1 141 144	(850 710)
Clients, créditeurs	56 192	56 846	(653)
Total Autres passifs courants	2 390 770	3 372 086	(981 316)

(*) Les dettes sur les échéanciers fiscaux et de la CNSS sont désormais réparties en long et court terme (autres passifs non courants et autres passifs courants). Les données au 31 décembre 2018 ont été ajustées en conséquence pour les besoins de comparabilité.

(**) Les comptes d'Etat, impôts et taxes se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Etat, impôts et taxes à payer	159 429	81 381	78 047
TVA collectée sur créances non encaissées auprès de l'état	18 954	176 290	(157 336)
Total Etat, impôts et taxes	178 383	257 672	(79 289)

V. NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 13 : Revenus

Les revenus totalisent au 31 décembre 2019 D : 7 133 958 contre D : 9 980 708 à la fin de l'exercice 2018 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Ventes activité distribution	4 601 986	7 988 315	(3 386 330)
Ventes activité solution	2 531 972	1 992 393	539 579
<i>Total Produits d'exploitation</i>	<i>7 133 958</i>	<i>9 980 708</i>	<i>(2 846 750)</i>

Note 14 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent au 31 décembre 2019 D : 40 846 contre D : 39 789 à la clôture de l'exercice précédent et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Reprise sur provisions des créances	4 308	4 285	23
Reprise sur provisions des stocks	34 538	28 223	6 315
Reprise sur provisions des éléments financiers	0	7 281	(7 281)
Reprise sur provisions des immobilisations financières	2 000	0	2 000
<i>Total Autres produits d'exploitation</i>	<i>40 846</i>	<i>39 789</i>	<i>1 057</i>

Note 15 : Achats consommés

Les achats consommés totalisent au 31 décembre 2019 D : 4 527 513 contre D : 8 377 282 à la fin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Achats non stockés	26 118	40 127	(14 009)
Variations des stocks	123 097	626 905	(503 808)
Achats de marchandises	1 155 249	4 598 322	(3 443 073)
Commission activation de lignes	1 708 080	1 672 179	35 900
Commission de recharges	1 514 969	1 439 748	75 220
<i>Total Achats consommés</i>	<i>4 527 513</i>	<i>8 377 282</i>	<i>(3 849 769)</i>

Note 16 : Charges de personnel

Les charges du personnel totalisent au 31 décembre 2019 D : 1 418 368 contre D : 1 692 393 fin 2018, elles se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Traitements et salaires	1 183 151	1 390 090	(206 940)
Charges sociales	200 717	217 167	(16 450)
Charges assurance groupe	5 914	20 489	(14 575)
Autres charges de personnel	3 973	27 469	(23 496)
Congés payés	24 614	37 178	(12 564)
Transfert de charges sur frais de personnel	0	0	0
<i>Total Charges de personnel</i>	<i>1 418 368</i>	<i>1 692 393</i>	<i>(274 025)</i>

Note 17 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent au 31 décembre 2019 D : 415 260 contre D : 568 939 à la fin de l'exercice précédent. Elles se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorp	34 988	39 607	(4 619)
Dotations aux amortissements des immobilisations corp	177 820	225 834	(48 015)
Dotations aux provisions des stocks	44 661	137 375	(92 714)
Dotations aux résorption des charges à répartir	12 306	19 074	(6 768)
Dotations aux provisions des immobilisations financières	32 412	0	32 412
Dotations aux provisions des éléments financiers	25 388	0	25 388
Dotations aux provisions des créances	87 685	147 049	(59 363)
<i>Total Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	<i>415 260</i>	<i>568 939</i>	<i>(153 679)</i>

Note 18 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de 2019 à D : 775 893 contre D : 1 056 607 à la fin de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Services extérieurs	279 004	492 836	(213 832)
Autres services extérieurs	414 841	491 400	(76 559)
Impôts et taxes	82 048	72 371	9 677
<i>Total Autres charges d'exploitation</i>	<i>775 893</i>	<i>1 056 607</i>	<i>(280 714)</i>

- Les services extérieurs totalisent D : 279 004 au 31 décembre 2019 contre D :492 836 au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Charges locatives et de copropriétés	138 872	295 881	(157 009)
Entretiens et réparations	72 156	86 659	(14 503)
Assurances	51 740	85 946	(34 206)
Frais de formation	4 708	19 515	(14 807)
Sous-traitance	2 498	135	2 363
Divers services extérieurs	9 030	4 701	4 330
Total Services extérieurs	279 004	492 836	(213 832)

- Les autres services extérieurs totalisent D : 414 841 au 31 décembre 2019 contre D : 491 400 au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Honoraires	85 241	56 912	28 329
Dons et subventions	4 000	7 300	(3 300)
Publicité	15 758	43 815	(28 056)
Transports et déplacements	134 672	145 230	(10 558)
Voyages, missions et réceptions	23 012	23 413	(401)
Frais de PTT	68 455	92 078	(23 623)
Services bancaires	59 327	100 153	(40 826)
Jetons de présence	24 375	22 500	1 875
Total Autres services extérieurs	414 841	491 400	(76 559)

- Les impôts et taxes totalisent D : 82 048 au 31 décembre 2019 contre D : 72 371 au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
TFP	20 769	22 798	(2 029)
FOPROLOS	10 385	11 358	(974)
TCL	5 604	7 007	(1 402)
Taxe de circulation	7 749	17 339	(9 590)
Contribution Sociale de solidarité	90	300	(210)
Autres droits et taxes	37 451	13 569	23 882
Total Impôts et taxes	82 048	72 371	9 677

Note 19 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent au 31 décembre 2019 D : 315 727 contre D : 657 634 à la fin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Charge d'intérêts	335 709	363 812	(28 103)
Pénalité de retard	46 419	107 331	(60 913)
Pertes de change	0	203 882	(214 853)
Gains de change	(66 400)	(17 392)	(38 038)
Total Charges financières nettes	315 727	657 634	(341 906)

Note 20 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2019 D : 77 925 contre D : 139 122 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Produit net sur cession d'immobilisations	8 000	117 100	(109 100)
Gains sur éléments non récurrents	69 925	22 022	47 903
Total Autres gains ordinaires	77 925	139 122	(61 197)

Note 21 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent D : 11 173 à la fin de 2019 contre D : 71 235 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Pertes diverses	0	62 417	(62 417)
Autres pertes sur éléments exceptionnels	11 173	8 818	2 356
Total Autres pertes ordinaires	11 173	71 235	(60 061)

Note 22 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise D : 15 075 à la fin de 2019 contre D : 22 708 à la clôture de l'exercice précédent :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Impôt sur les sociétés	15 075	22 708	(7 633)
Total Impôt sur les sociétés	15 075	22 708	(7 633)

Note23 : Trésorerie

Au 31 décembre 2019, la trésorerie totalisait un solde négatif de D : 1 561 803 contre un solde négatif de D : 1 627 712 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>Variation</i>
Valeurs à l'encaissement	19 785	33 609	(13 825)
Banques créditrices	0	227 232	(227 232)
Caisses	2 051	11 983	(9 932)
Virements internes	(18 071)	6 202	(24 273)
Banques débitrices	(1 565 568)	(1 906 738)	341 170
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	<i>(1 561 803)</i>	<i>(1 627 712)</i>	<i>65 909</i>

Note24 : Engagements hors bilan

La société AeTECH a contracté les emprunts suivants :

- Un crédit de restructuration AFD de la STB en 2013 pour un montant de 400 000 DT remboursable sur 10 ans avec deux ans de grâce. La société a donné un nantissement sur son fonds de commerce, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation dudit fond, et l'ensemble du matériel de transport se trouvant dans ce fonds et ce pour fond l'ensemble des crédits visés ci-dessus.
- Un crédit de consolidation STB de 200 000 DT en février 2017 remboursable sur trois ans. Pour sûretés et garantie du remboursement :
 - Hypothèque en Rang Utile de la totalité de la propriété de Mr Zoubeir CHAIEB sise à Megrine d'une superficie de 994m2 objet du titre foncier N°11965 Ben Arous ;
 - Hypothèque en Rang Utile de la totalité de la propriété de Mr Zoubeir CHAIEB sise à l'Ariana d'une superficie de 472m2 objet du titre foncier N°6251 Ariana ;
 - Nantissement en rang utile de l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce et d'industrie de AeTECH sis à la ZI Ariana Aéroport, la Charguia II, 29 rue des entrepreneurs ;Ce crédit a été remboursé en totalité en 2019.
- Un emprunt Amen Bank débloqué en décembre 2019 pour 560 000 DT remboursable sur 5 ans. Mr Zoubeir CHAIEB a donné son aval et cautionnement solidaire pour toutes les sommes provenant du contrat de prêt.

Par ailleurs, AeTECH a donné les garanties suivantes au titre de ses crédits de gestion :

Banque	Crédits de gestion	Garanties reçues
BNA	<ul style="list-style-type: none"> Facilité de caisse de 500 000 DT à échéance le 31/05/2017 et non renouvelé 	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur le fonds de commerce et matériel Acte de caution solidaire souscrit par Mr CHAIEB ZOUBEIR à hauteur du concours susvisé
STB	<ul style="list-style-type: none"> FC : 200mD EC : 80mD AV/CNC ou factures : 70% du montant des décomptes ou factures avec plafond 350mD Accréditifs & financement en devise : 200mD Aval et cautions : 350mD Obligations cautionnées : 40mD validité du contrat au 31/08/2018 	<ul style="list-style-type: none"> Caution hypothécaire de Mr CHAIEB ZOUBEIR en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à Megrine d'une superficie de 994m2 objet du titre foncier N°11965 Ben Arous. Caution hypothécaire de Mr CHAIEB ZOUBEIR en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à l'Ariana d'une superficie de 472m2 objet du titre foncier N°6251 Ariana Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel de la société AeTECH sis à la ZI Ariana Aéroport, la Charguia II, 29 rue des entrepreneurs Caution solidaire et personnel de Mr CHAIEB ZOUBEIR

Note25 : Opérations avec les parties liées

Identification des parties liées :

Les parties liées de la société AeTECH sont les sociétés « Tuniphone » et « Eco Tech Immobilière » dont le gérant et principal associé est Mr Zoubeir CHAIEB président directeur général de la société AeTECH.

Transactions et soldes avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :

- Les ventes réalisées courant 2019 avec le client Tuniphone totalisent un montant de D : 10 423 TTC.
- Les créances sur Tuniphone comptabilisées par AeTECH au 31 décembre 2019 s'élèvent à D : 55 626.
- Les achats réalisés courant 2019 auprès du fournisseur Tuniphone totalisent un montant de D : 48 429 TTC.
- Le fournisseur Tuniphone est débiteur au 31 décembre 2019 pour un montant de D : 12 953.

- La société AeTECH a signé un contrat de location en date du 25 novembre 2012 avec la société Eco Tech Immobilière pour la location du siège situé à rue des entrepreneurs, Charguia 2, pour un montant mensuel de D : 13 550 HT avec une augmentation annuelle de 5%. La location a été consentie initialement pour la période allant du 25/11/2012 au 24/11/2014 et a été reconduite tacitement. Le contrat a été interrompu à la fin du mois de novembre 2018. La dette envers le fournisseur Ecotech au 31/12/2019 présente un solde de D : 628 938.

- Le compte courant de la société Ecotech, comptabilisé parmi les passifs de AeTECH, s'élève au 31/12/2019 à un montant de D : 290 434.

Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 juin 2002. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 144 000 DT.

La rémunération annuelle du Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le 03 juin 2006. Le président directeur a renoncé à cette prime au titre de l'exercice 2019.

L'administrateur salarié a perçu un salaire annuel brut de 140 241 DT en 2019.

Note 26 : Evènements postérieurs à la clôture

A la suite de la survenance de la crise sanitaire liée au coronavirus Covid-19, la Société AeTECH a été confrontée, comme l'ensemble des acteurs économiques, à des restrictions de déplacements et à l'obligation nationale de confinement. Soucieuse de protéger ses collaborateurs et ses partenaires, la Société AeTECH a dû fermer ses portes. Seule l'activité distribution a continué de fonctionner pour tout ce qui est recharges téléphoniques. La société s'est inscrite en tant que société affectée par les répercussions de la propagation la Covid-19 et son dossier a été accepté par la commission d'accompagnement, ce qui va lui permettre de bénéficier des mesures annoncées par le gouvernement tunisien. Le chiffre d'affaires a certes régressé considérablement pour les mois de mars et avril 2020, mais on ne peut pas évaluer avec précision l'impact global sur l'exercice 2020.

Par ailleurs, les états financiers 2019 ont été arrêtés par la société AeTECH le 08 Octobre 2020. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements postérieurs à cette date. Ces évènements ne nécessitent à cette date aucun ajustement des états financiers de la société au titre de l'exercice 2019.

Note27 : Contrats de leasing

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 65 805 et les échéances à long terme à D : 37 109.

Le détail des engagements Leasing de la société AeTECH est présenté dans le tableau suivant :

Antériorité	Libellé	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	Valeur comptable au 31 décembre 2019
Ancien	Contrat de leasing LM n°0686 080	7 755	0	7 755
Ancien	Contrat de leasing LM n°01117730	42 410	14 979	57 390
Ancien	Contrat de leasing LM n°01120470	5 358	7 926	13 284
Ancien	Contrat de leasing LM n°01120480	10 282	14 204	24 487
	Total	65 805	37 109	102 915

Note 28 : Emprunts

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 143 299 et les échéances à long terme à D : 471 568.

Le détail des emprunts de la société AeTECH est présenté dans le tableau suivant :

Antériorité	Libellé	Montant	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	Valeur comptable au 31 décembre 2019
Ancien	Crédit de restructuration AFD	400 000	54 867	0	54 867
Nouveau	Crédit Amen Bank	560 000	88 432	471 568	560 000
Total			143 299	471 568	614 867

Note29 : Résultat par action

Libellé	2 019	2 018	2 017	2 016	2 015
Résultat d'exploitation en DT	37 770	(1 674 724)	(3 206 549)	(1 245 325)	(352 243)
Résultat avant impôt	(211 206)	(2 264 471)	(3 678 263)	(1 558 132)	(1 186 273)
Résultat Net	(226 281)	(2 287 178)	(3 714 447)	(1 558 132)	(1 217 364)
Capital social	2 223 334	2 223 334	2 223 334	2 223 334	2 223 334
Valeur nominale en DT	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
<i>Résultat d'exploitation par action en DT</i>	<i>0,017</i>	<i>(0,753)</i>	<i>(1,442)</i>	<i>(0,560)</i>	<i>(0,158)</i>
<i>Résultat avant impôt par action</i>	<i>(0,095)</i>	<i>(1,019)</i>	<i>(1,654)</i>	<i>(0,701)</i>	<i>(0,534)</i>
<i>Résultat Net par action en DT</i>	<i>(0,102)</i>	<i>(1,029)</i>	<i>(1,671)</i>	<i>(0,701)</i>	<i>(0,548)</i>

Note30 : Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	Capital social	Réserves légalés	Résultats reportés	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2015	2 223 334	164 000	(2 403 095)	2 916 670	(1 217 363)	1 683 546
Affectation du résultat 2015 (AGO du 14/10/2016)	0	0	(1 217 363)	0	1 217 363	0
Résultat au 31 décembre 2016	0	0	0	0	(541 447)	(541 447)
Capitaux propres au 31 décembre 2016	2 223 334	164 000	(3 620 458)	2 916 670	(541 447)	1 142 099
Affectation du résultat 2016 (AGO du 22 juin 2017)	0	0	(541 447)	0	541 447	0
Résultat au 31 décembre 2017	0	0	0	0	(3 714 447)	(3 714 447)
Capitaux propres au 31 décembre 2017	2 223 334	164 000	(4 161 905)	2 916 670	(3 714 447)	(2 572 347)
Affectation du résultat 2017 (AGO du 28/12/2018)	0	0	(3 714 447)	0	3 714 447	0
Résultat au 31 décembre 2018	0	0	0	0	(2 287 178)	(2 287 178)
Capitaux propres au 31 décembre 2018	2 223 334	164 000	(7 876 351)	2 916 670	(2 287 178)	(4 859 525)
Affectation du résultat 2018 (AGO du 01/08/2019)	0	0	(2 287 178)	0	2 287 178	0
Résultat au 31 décembre 2019	0	0	0	0	(226281)	(226 281)
Capitaux propres au 31 décembre 2019	2 223 334	164 000	(10 163 529)	2 916 670	(226 281)	(5 085 806)

**Rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice clos
le 31 décembre 2019**

I - RAPPORT GENERAL

/)/essieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies SA,

I.1. Rapport sur les états financiers

I.1.1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 01 août 2019, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « Advanced e-Technologies SA » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Ces Etats Financiers font ressortir un total bilan de 4 682 115 TND et des capitaux propres négatifs de 5 085 807 TND, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 226 281 TND.

A notre avis, les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « Advanced e-Technologies SA » au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

I.1.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.1.3. Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 30 relative au tableau de variation des Capitaux propres qui indique que la société a subi une perte nette de 226 281 TND au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et que, à cette date, les passifs de la société excèdent de 5 085 807 TND le total de ses actifs.

La société « Advanced e-Technologies SA » a entamé une étude de restructuration financière et opérationnelle afin de remédier à cette situation. Ce plan sera présenté lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire qui aura à statuer sur la continuité d'exploitation de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

1.1.4. Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le contenu de la note n° 26 aux Etats Financiers qui décrit les impacts potentiels de la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 sur les activités de la Société « Advanced e-Technologies SA ».

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question

1.1.5. Questions clés d'audit

Outre des questions traitées dans les sections « Fondement de l'opinion avec réserve » et « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés d'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

a- Evaluation des créances clients au 31 décembre 2019

- Question clé d'audit

Les créances sur les clients présentent un solde net de 2 823 731 TND.

Compte tenu de l'importance de cette rubrique, nous avons considéré la dépréciation des créances clients comme un point clé d'audit.

- Réponses apportées

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur et la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le Management.

b- Comptabilisation des flux liés aux fournisseurs

- Question clé d'audit

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 4 303 436 TND au 31 décembre 2019.

Nous avons considéré que la comptabilisation des flux liés aux fournisseurs est une question clé d'audit en raison de l'importance significative de cette rubrique dans les comptes de la société.

- Réponses apportées

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre des processus d'achats, d'investissements et de règlements fournisseurs ;
- Vérifier la conformité de l'application des dispositions contractuelles entre la société et ses fournisseurs ;
- Vérifier la concordance entre les bases des achats et la comptabilisation des flux liés aux fournisseurs par la société ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

c- Prise en compte des revenus

- Question clé d'audit

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élèvent à 7 133 958 TND contre un montant de 9 980 708 TND au 31 décembre 2018, représentant ainsi la quasi-totalité des produits d'exploitation de la société.

Nous avons considéré que la prise en compte de revenu est une question clé d'audit en raison du volume important des transactions de vente et leur importance significative dans les comptes de la société.

- Réponses apportées

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre du processus de prise en compte des revenus ;
- Vérifier la concordance entre les bases commerciales et les revenus comptabilisés par la société ;
- Réaliser un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ; et
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur les revenus présentées dans les notes aux états financiers.

d- Evaluation des stocks

- Question clé d'audit

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant brut de 1 113 015 TND et provisionnés à hauteur de 594 352 TND, ce qui fait un montant net de 518 663 TND, représentent un des postes les plus importants du bilan.

- Réponses apportées

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- La revue des états de mouvements des stocks solution et distribution ;
- L'assistance aux inventaires physiques de fin d'année ;
- L'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période ;
- La vérification du correct rattachement des ventes et achats à la bonne période ; et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

1.1.6. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

1.1.7. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de

continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

1.1.8. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude

significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

I.2. Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

I.2.1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

1.2.2. Respect des délais légaux de publication et de tenue de l'assemblée générale

La société n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au 31 décembre 2019 et aux états financiers semestriels au 30 juin 2019, tels que prévus au niveau des articles 3,

3 bis, 3ter, 3 quater, 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents.

Par ailleurs, la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales relatif au délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce notamment pour approuver les comptes de l'exercice écoulé.

1.2.3. Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales

Suite aux pertes cumulées comme indiqué dans le point « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », les états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 24 décembre 2019, a décidé de reporter la décision relative à la continuité d'exploitation pour la prochaine assemblée générale extraordinaire qui doit se tenir à l'effet d'approuver un plan de restructuration financière et opérationnelle que le conseil doit lui soumettre.

Compte tenu que cette situation persiste, et conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de se prononcer sur la continuité d'exploitation de la société.

1.2.4. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Tunis, le 25 novembre 2020

**Le commissaire aux comptes
Horwath ACF**

Noureddine BEN ARBIA



**Rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice clos
le 31 décembre 2019**

II – RAPPORT SPECIAL

/)/)essieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies SA,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercice 2019

Votre conseil d'administration nous a informé des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Un protocole d'accord a été signé entre les sociétés AeTECH, Ecotech Immobilière et Tuniphone en 2019.

Ce protocole stipule que la société Ecotech a engagé une avance en compte courant chez AeTECH de 2 793 644 TND au 31 décembre 2019. Cette avance va servir à solder le compte client Tuniphone chez AeTECH à la date du 30 juin 2019 pour un montant global de 2 503 210 TND.

La société Tuniphone, par la signature de cet accord, déclare accepter le transfert de la dette ainsi payée et reconnaît devenir redevable du montant de 2 503 210 à la société Eco Tech.

- Le compte courant de la société Eco Tech immobilière est créateur au 31 décembre 2019 pour un montant de 290 434 TND.

- Les ventes réalisées courant 2019 avec le client « Tuniphone » totalisent un montant toutes taxes comprises de 10 423 TND et se détaillent comme suit :

<i>Client</i>	<i>Nature</i>	<i>Montants en TTC</i>
Tuniphone	Ventes de matériel informatique & accessoires	1 426
Tuniphone	Ventes de matériel téléphonique & accessoires	8 504
Tuniphone	Ventes de lignes Ooredoo	493
Total		10 423

- Les créances sur le client « Tuniphone » comptabilisées par AeTECH au 31 décembre 2019 s'élèvent à 55 626 TND.

- Les achats réalisés courant 2019 auprès du fournisseur « Tuniphone » totalisent un montant toutes taxes comprises de 48 429 TND et se détaillant ainsi :

<i>Fournisseur</i>	<i>Nature</i>	<i>Montants en TTC</i>
Tuniphone	Commissions recharges PDV	44 200
Tuniphone	Commissions Forfait Data et ADSL	1502
Tuniphone	Achats matériels informatiques & accessoires	2 677
Tuniphone	Autres achats	51
Total		48 429

- Le solde du fournisseur « Tuniphone » comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2019 est débiteur pour un montant de 12 953 TND.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- La société AeTECH avait signé un contrat de location en date du 25 novembre 2012 avec la société Eco Tech Immobilière pour la location du siège situé à rue des entrepreneurs, Charguia 2, pour un montant mensuel de 13 550 TND avec une augmentation annuelle de 5%. La location a été consentie initialement pour la période allant du 25/11/2012 au 24/11/2014 et a été reconduite tacitement jusqu'au mois de décembre 2018, date à laquelle les deux parties ont mis fin au dit contrat.

Le solde du fournisseur Eco Tech Immobilière comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2019 s'élève à 628 938 TND.

C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 juin 2002. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 144 000 DT. La rémunération annuelle du Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administratio

SOCIETE "ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA"

ZI Ariana, Aéroport - 03, rue des métiers, la Charguia II

tenu le 03 juin 2006. Le PDG a renoncé à cette prime sur les résultats de l'exercice 2019 et qui a été évaluée à 63 000 TND brut. Il bénéficie en plus d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférents.

- L'administrateur salarié perçoit un salaire mensuel brut de 12 272 TND.

	<i>Président Directeur Général</i>		<i>Administrateur salarié</i>	
	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passif au 31/12/2019</i>	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passif au 31/12/2019</i>
Salaires bruts	146 923	25 649	140 241	21 829
Congés à payer	-	-	6 097	19 179
Primes annuelles	-	174 077	-	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 25 novembre 2020

Le commissaire aux comptes
Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA



**Notes complémentaires aux rapports du commissaire aux comptes
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Note 1 : Définition de la mission

Cette mission de commissariat aux comptes est confiée conformément aux dispositions des articles 258 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et 16 et suivants de la loi n° 88-108 du 18 août 1988 portant refonte de la législation relative à la profession d'expert comptable.

Elle porte sur la certification de la régularité et de la sincérité des états financiers de la Société « Advanced e-Technologies SA » arrêtés au 31 décembre 2019. Elle est assurée conformément aux normes de révision comptable Généralement admises et les normes internationales d'audit de l'IFAC adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

L'opinion exprimée résulte d'un examen, par sondage, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers ainsi que d'une appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues par la direction.

Par ailleurs, et eu égard aux dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, notre mission comporte des diligences spécifiques visant à vérifier la régularité des conventions conclues entre la société et ses administrateurs, telles qu'elles nous sont notifiées par le Conseil d'Administration ou encore l'inexistence de telles conventions.

Ces vérifications ont essentiellement pour but de s'assurer :

- * de l'équité entre les associés,
- * d'une protection convenable des actifs de la société,
- * de la régularité des transactions.

Note 2 : Note sur l'organisation de la société

Dans le cadre de notre mission, nous avons procédé à l'examen de l'organisation de la société et à une appréciation des procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention.

Nos travaux ont été orientés notamment vers l'organisation comptable et les cycles les plus significatifs.

L'objectif recherché à travers ces travaux est de s'assurer que le contrôle interne fonctionne correctement et que le système d'information est adéquat et fonctionne de manière efficace permettant d'identifier, de classer, d'enregistrer et de communiquer les données conformément aux règles du système comptable tunisien et aux obligations légales.

Nos investigations nous ont permis de conclure que le système de contrôle interne et le système d'information sont dans leurs ensembles satisfaisants de par l'organisation interne de la société avec ses différentes compétences hiérarchiques et ses organes de contrôle.

Note 3 : Note sur la conformité au système comptable des entreprises

Les états financiers présentés ci-joints ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Nous avons noté, à ce titre, l'utilisation par la société des normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers, aucune divergence significative n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus.